

PREPARATION AU CONCOURS D'ATSEM - AGENT TERRITORIAL - PRFE

Taux de satisfaction : 94.00 %

Taux de réussite : 93.00 %

Taux d'insertion global : 62.00 %

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

Contrat de sécurisation professionnelle

Prise en charge demandeur d'emploi possible

LE + DE LA FORMATION

-Les plateaux techniques, identiques à ceux du CAP EAPE sont équipés de tout le matériel nécessaire, des consommables et des éléments de protection individuelle dédiés à l'apprentissage des gestes professionnels. Tout au long de leur parcours, les stagiaires ont accès au centre de ressources et aux salles de cours équipées d'ordinateurs et vidéos-projecteurs permettent d'animer les sessions de formation (documents multi-média). Une salle est équipée pour permettre la restauration sur place,

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 90 heures

Durée en entreprise : 35 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 31h / semaine

Pourcentage à distance : 10%

Durée en tutorat : 5h

DATES PREVISIONNELLES

Du 13/05/2024 au 07/06/2024.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Seine-Saint-Denis

Lycée Madeleine VIONNET

1, rue Jules Guesde

93140 BONDY

CONTACT

GRETA Seine-Saint-Denis

GRETA 93 Pôle Recrutement

Tél : 01 49 37 92 55

OBJECTIFS

La préparation au concours permet d'appréhender le métier et le statut d'Atsem ainsi que le domaine sanitaire et social dans lequel il s'inscrit.

PRE-REQUIS

Ce parcours professionnalisant concerne les titulaires du CAP AEPE qui ont un projet professionnel ciblé sur ces emplois et voulant passer les concours ATSEM.

il constitue une suite de parcours pour les candidats ayant suivi un parcours de formation en CAP AEPE.

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Information collective, Entretien de motivation

Inscriptions du 08/01/2024 au 06/05/2024 au GRETA Seine-Saint-Denis à Aubervilliers.

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation est centrée sur la préparation aux épreuves du concours : elle intervient en complémentarité avec les acquis de la formation du CAP AEPE, et les éléments de connaissances ne sont que des rappels de ce qui est déjà considéré comme acquis. Lorsque des éléments de contexte nécessitent un approfondissement, la période de stage en entreprise permet de consolider les connaissances. L'ensemble des contenus vise à l'entraînement aux épreuves, particulièrement l'entretien avec un jury.

Les candidats ayant déjà suivi 14 semaines de PFMP lors de leur CAP EAPE, la période de stage en entreprise vise à compléter certains savoir-être ou à consolider la capacité d'intégration à des équipes différentes de celles suivies lors du CAP AEPE. C'est pourquoi la durée de la période de stage pourra varier de 2 jours à 2 semaines, avec un ciblage sur les connaissances relatives aux épreuves du concours.

Cours du jour

CONTENUS

Connaissance du métier et de l'environnement professionnel :

► L'organisation et le fonctionnement des collectivités : Notion de décentralisation, rôle des collectivités, la commune, le département, la région et le conseil économique et social, la coopération intercommunale.

► Rôle et place de l'ATSEM : Les situations professionnelles de l'ATSEM : rappels et révisions

- rôle de l'ATSEM,
l'accompagnement éducatif,
- le développement et l'alimentation de l'enfant
- les techniques d'hygiène et de sécurité

Période formation en entreprise

Entraînement aux épreuves d'admissibilité et d'admission : La préparation orale :

- **Technique de base de la communication,**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

greta93@ac-creteil.fr

Référent handicap :

greta93.referent.handicap@ac-creteil.fr

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

FINANCEMENTS

Type de financement :

Compte Personnel Formation,

Prise en charge demandeur

d'emploi possible

N° DO KELIO : SE_0000976150

CODES

NSF : 415

Formacode : 44002

- entraînements aux épreuves
d'admissibilité
- entraînements à l'épreuve
d'admission (entretien avec un
jury)

VALIDATION

▶ attestation des acquis de formation niveau : sans